

Dossièr a enviar abans lo 31 de març de 2026

# APERET A PROJECTES Ligams !

ÇA-I!



2026

Associacion Ligams  
La Ciutat - Creem !  
5-7 rue de la fontaine  
64000 Pau  
ligamsligams@gmail.com  
06 38 93 85 86



## REGLEMENT

# LAS RÈGLAS

## Les règles



En 2024, ce sont 100 000€ qui ont été versés pour financer les projets.

60% de la somme dédiée aux projets en 2026 sera affectée au fonctionnement ou à l'investissement d'associations/fédérations d'enseignement de la langue territorialement structurantes de la petite enfance aux adultes (calandreta, CFPOC, OCBI, PARLEM, IEO...).

En dehors des projets d'enseignement de la langue, seule une dizaine de projets sera retenue sur les thématiques suivantes :

édition, animation culturelle, création, coup de cœur.

Le jury portera une attention particulière au fait que l'ensemble des territoires gascons soit représenté dans le choix des projets.

## Objectius esperats Objectifs attendus

- **Soutenir, consolider** les associations d'enseignement de la langue,
- **Faciliter l'émergence et l'expérimentation** d'actions nouvelles, d'activités qui répondent à l'objectif de transmettre l'occitan gascon,
- **Soutenir le développement, la structuration et la consolidation** des actions en direction de la transmission et / ou de la valorisation de l'occitan gascon,
- **Favoriser la mise en réseaux**, valoriser et renforcer le travail de partenariat, le travail en commun des différents acteurs.

## Los fondamentaus Les fondamentaux

L'occitan gascon doit tenir une place prépondérante dans le cadre du projet. Le projet doit permettre le développement de la pratique de l'occitan gascon en posant les bases de la **transmission, de l'enseignement** et de la **diffusion**. Le projet doit être rédigé en occitan gascon/ français. La graphie normalisée est privilégiée.

L'image de la *Lenga Nosta* doit être **positive** et tournée vers **l'avenir**.

## Qui pòt participar ? Qui peut participer ?

Les associations ou entreprises dont l'objet principal est le développement de la langue et / ou de la culture occitane gasconne des territoires du Béarn, des Hautes-Pyrénées, du Comminges, du Couserans, du Val d'Aran, du Gers, des Landes, du Lot-et-Garonne et de la Gironde peuvent participer. Les associations organisées en fédération d'association déposent un seul dossier par fédération.



## Har amassa Faire ensemble

Un **partenariat** sera mis en place entre les porteurs de projets retenus et Ligams. Les porteurs de projets participeront à la **promotion** de La Passem ! Ligams communiquera sur les projets retenus et sur leur **réalisation**.

## Quin son validats los projèctes ? Comment sont validés les projets ?

Le conseil d'administration de Ligams met en place un jury composé de :

- 3 membres du CA
- 3 référents locaux de La Passem
- 3 professionnels de l'occitan gascon

Ce jury analyse toutes les propositions de projets. Il se réserve la possibilité de demander un avis extérieur à un **professionnel spécialisé** dans un domaine.

**L'assemblée générale** valide les propositions et choix adoptés par le jury.

Sur proposition du jury, l'AG se réserve le droit de financer tout ou partie de la somme demandée.

L'attribution de tout ou partie de l'aide pour le projet dont le périmètre ou les objectifs auraient été changés sera votée en CA. Dans le cas où le projet ne se réaliserait pas, la somme qui lui avait été attribuée servira au fonctionnement de l'association LIGAMS.

## Critèris Critères

- Mon projet...
- Répond-il aux objectifs et fondamentaux de l'appel à projets ?
  - A quel besoin répond-il ?
  - Met-il en relation les acteurs du territoire ?
  - A-t-il vocation à inspirer de nouveaux projets sur d'autres territoires ?
  - A-t-il la capacité de se prolonger dans le temps ?



## Quin participar ? Comment participer ?

Envoyer le dossier de candidature 2026 complété sous format numérique uniquement à [ligamsgasconha.projects@gmail.com](mailto:ligamsgasconha.projects@gmail.com) (modèle sur le site [lapassem.com](http://lapassem.com)).